

Réf: Dossier 414608

Avis de constitution

SOCIETE « EXCO ACADEMY SARL »

Siège ABIDJAN ANYAMA-ATTINGIUE prêt du collège
LOT :2226 ILOT :307 Section OP, parcelle 417, 20 BP 1043
ABIDJAN 20, Lot LOT :2226, Ilot ILOT :307

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCO ACADEMY SARL »

Objet : Tous travaux de :

- FOREX,
- CRYPTO TRADING,
- FORMATION,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA-ATTINGIUE prêt du collège
LOT :2226 ILOT :307 Section OP, parcelle 417, 20 BP 1043
ABIDJAN 20, Lot LOT :2226, Ilot ILOT :307

Dirigeant(s) Mme ASELU JENNY REJOICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06258 du 26/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38352/GTCA/RC/2025 du 26/06/2025

